Foncières 1909

Le numéro 949104 gagne 50.000 francs.
Le numéro 156900 gagne 10.000 francs.
Les dix numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs: 42587 70696 511634 524493 1172707 814663 839717 1172249 734248 774337

Les soixante numéros suivants gagnent chacun 500 francs:

703948 1328485 896427 908931 117206 51185
569215 1066994 617484 1074327 548363 1391525
853424 286896 821025 203479 838731 1036223
1329786 1187484 890939 134398 962164 1123447
818933 1039911 930064 823283 776459 1112261
1321344 104357 790865 1110735 689632 863071
1292471 693369 514397 1155605 85579 435960
873371 449626 815753 550123 778955 655733
1189859 1068863 1107655 341866 486546 1319451
11550786 419661 1098158 271194 591170 449001

Foncières 1885

Le numéro 912933 gagne 100.000 francs.
Le numero 593629 gagne 25.000 francs.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs: 86954 350647 761115 723374 873361 377035
Les numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs:

771451 571622 302883 814250 650993 638675 790005
311273 22235 489069 224585 91483 51350 781343
922312 769379 686993 816402 334714 509580 465722
453697 273897 419308 585991 725506 743917 956031
8251 57856 932285 495157 852061 490145 765
845203 978344 650080 117951 396481 882765 967013

L'ALMANACH

DU

Journal de Roubaix

VA PARAITRE

Nombreux

Concours

LES GRÈVES

COMMENCEMENT DE GREVE A HERSIN-COUPCNY

Lundi matin ... ouvriers sur 500 sont descendus à [la fo]sse 2 de la Compagnie des Mines de No[eux]. Au fond de Sains et à Hersin, des conférences ont eu lieu le soir.
La cause de ce commencement de grève est la question des longues coupes.

UN CRIME MYSTÉRIEUX à Roubaix

UN HOMME TROUVÉ ASSASSINÉ DANS LA RUE DES FOSSÉS

Frappé de deux coups de poignard au cœur
La découverte du cadavre.- Sur les traces de l'assassin
On trouve deux casquettes maculées de boue. - L'enquête

Un drame mystérieux a été commis dans la nuit de mardi à mercredi, rue des Fossés (place Sainte-Elisabeth) à Roubaix. Un homme a été trouvé assassiné dans le fil d'eau d'un ruisseau, frappé de deux coups de poignard au cœur. La police s'est aussitôt mise en campagne pour découvrir l'assassin. Elle a quelque espoir d'aboutir dans ses recherches.

La découverte du cadavre

Il était minuit moins quelques minutes. Deux agents de police, MM. Willaumez et Desmazures se trouvaient de service au commissariat de police de la rue des Fossés. S. Soudain quelques hommes, des garçons boulangers firent irruption dans le poste. Ils déclarèrent qu'un homme à l'état de cadavre gisait dans le fil d'eau du ruisseau entre les estaminets portant pour enseigne « Au bar Américain » tenu par « Amélie » et le débit portant pour enseigne « Au Syndicat des garçons boulangers », tenu par M. Jules Gaille.

Quelques minutes auparavant, l'agent Desmazures se trouvait à la porte du commissariat avec son chien policier. Il n'avait remarqué rien d'anormal et son chien n'avait pas donné le moindre signe d'agitation.

M. Desmazures sortit et, après avoir fait quelques pas, constata que les déclarations des garçons boulangers étaient exactes. Il donna l'alarme.

Plusieurs cabarets étaient encore ouverts place Sainte-Elisabeth. Chez M. Herbaux, dont la maison est attenante au commissariat et au « Syndicat des garçons boulangers », il y avait « ducasse à pierrots ». Un certain nombre de consommateurs se trouvaient dans l'établissement et détail qu'il convient de noter, personne n'avait perçu le moindre bruit.

La scène a donc dû être rapide.

Frappé au cœur

Le cadavre fut transporté au poste de police. M. Faisant, commissaire, informé, se leva aussitôt et ouvrit une enquête. Il fit mander M. le docteur Dispa, qui vint examiner le cadavre.

L'homme avait été frappé de deux coups de poignard portés avec violence dans la direction du cœur. L'un des coups avait perforé cet organe et était par conséquent mortel. L'autre avait été porté quatre à cinq centimètres au-dessus du cœur vers l'épaule.

L'homme avait perdu peu de sang; une hémorragie interne abondante s'était produite.

La victime était simplement mais proprement vêtue. Ses vêtements portaient des traces de boue. On se demande si cet homme a été sali en tombant ou au cours de la lutte qu'il a soutenue avec son agresseur.

L'identité de la victime

M. Faisant, les constatations médicales terminées, s'occupa d'établir l'identité de la victime.

Dans les poches, il trouva un livret d'ouvrier au nom de Charles-Louis Scheppens, né à Halluin le 1er août 1864, ayant exploité un cabaret rue des Longues-Haies, 172, à Roubaix.

Il avait été depuis domicilié cour Clarisse, dans la même rue. Des agents se rendirent à cette adresse. Des voisins leur déclarèrent ignorer le domicile actuel de Scheppens.

On trouve deux casquettes

Dans le fil d'eau, près du cadavre, l'agent Desmazure trouva deux casquettes maculées de boue.

L'une, une casquette anglaise gris foncé a une coiffe intérieure verte dans le fond, grise à rayures noires sur les côtés. On croit qu'elle appartient à l'assassin.

La seconde, celle de la victime sans doute, est une casquette en drap bleu à visière luisante et à jugulaire. Ces deux coiffures semblent usagées. Elles sont déformées et passablement graisseuses.

L'enquête

M. Faisant fonde beaucoup d'espoir sur ces deux casquettes pour découvrir l'assassin. Celui-ci a dû fuir nu-tête. Il paraît évident qu'il n'a pu passer inaperçu dans un quartier où à minuit, même la semaine, l'animation est assez grande.

Il est donc probable que, soit dans la rue de Lannoy, la rue Sainte-Elisabeth ou la rue des Fossés et les rues adjacentes, selon la voie qu'aura empruntée l'assassin de M. Scheppens, quelqu'un l'aura aperçu.

Des agents ont visité les estaminets de la place Sainte-Elisabeth qui étaient encore ouverts à minuit. Ils étaient trois: l'établissement de M. Herbaux, où les consommateurs n'ont rien entendu; le « Bar Américain », et le Café Delmarle.

Chez « Amélie » il a été répondu aux agents que M. Scheppens n'était pas entré dans ce débit où il était d'ailleurs inconnu. Personne, là non plus, n'a entendu le moindre bruit de la discussion qui a dû précéder le crime.

Quant au Café Delmarle il est trop éloigné du lieu de la découverte du crime pour que les échos d'une dispute aient pu y parvenir. Toutefois, il convient de noter la déclaration que nous a faite un consommateur de cet établissement, déclaration qui peut avoir son importance:

« Il était minuit et quelques minutes, un inconnu, nous a dit le consommateur, pénétra dans le café et commanda un verre de bière. Cet homme, quelle que soit la direction de laquelle il venait, a pu apercevoir le criminel, le cadavre venant à peine d'être découvert lorsqu'il pénétra dans le débit de M. Delmarle. »

La police fera rechercher ce consommateur dont la déposition peut avoir une certaine importance.

L'heure du crime

On peut fixer l'heure du crime, à quelques minutes avant la découverte du cadavre, soit minuit moins dix.

L'agent Desmazures était resté un certain temps à la porte du poste. Il était à peine rentré au commissariat, lorsque le cadavre fut découvert. Quand il sortit, le corps de M. Scheppens, en dépit de la température relativement froide que nous subissons, n'était pas encore complètement froid.

L'assassinat a donc été commis au moment où la victime, puisqu'elle ne sortait point d'un estaminet de la rue des Fossés (place Sainte-Elisabeth), débouchait de la rue de Lannoy, pour se rendre, par la rue des Fossés, à son domicile actuel, inconnu pour le moment de la police.

M. Faisant s'est demandé d'où venait l'assassin. Il a pu, lui, sortir d'un des estaminets encore ouverts et rencontrant M. Scheppens, se sera précipité sur lui.

Il y aurait eu préméditation

Le coupable devait connaître la victime et l'on croit que le crime doit avoir la vengeance pour mobile.

L'assassin ne devait pas ignorer que M. Scheppens devait passer à cet endroit. Il se sera posté à l'angle des rues de Lannoy et des Fossés pour frapper l'ancien cabaretier de la rue des Longues-Haies.

La scène, — l'enquête l'a établie — a été très rapide. L'assassin devait tenir à la main l'arme avec laquelle il a frappé M. Scheppens. Et cette arme, d'après la nature des blessures, serait un couteau poignard.

Quel est l'assassin ?

De l'enquête préliminaire il résulterait que l'assassin serait un repris de justice de la rue des Longues-Haies. Les recherches de la police seront dirigées de ce côté; et on a tout lieu de croire que l'on mettra promptement la main sur le coupable.

Des personnes ont cru reconnaître en la casquette anglaise trouvée près du cadavre, la coiffure de ce repris de justice.

Les recherches ont duré toute la nuit. L'enquête sera continuée ce matin.

Le Parquet a été avisé télégraphiquement et un transport de justice aura vraisemblablement lieu aujourd'hui mercredi.

Le cadavre à la Morgue

A deux heures du matin, M. Faisant a ordonné le transfert du cadavre à la Morgue de l'hôpital de la Fraternité.

BLOC-NOTES

Les Fourrures

C'est un article d'actualité. « Les fourrures, dit l'*Economiste Français*, ont, comme tant d'autres objets, subi l'influence de la vulgarisation du luxe et du confort. Elles ont cessé d'être la parure de quelques personnes. Leur usage s'est répandu si largement que les animaux dont la fourrure est recherchée, sont devenus rares. Les prix, de ce fait, ont haussé et d'autre part, pour satisfaire à une demande dont une grande partie ne pourrait payer le prix des fourrures vraies, la fabrication des fourrures imitations a pris un énorme développement. Voilà les deux caractéristiques du commerce des fourrures dans ces deux dernières années. »

Dans un rapport de M. de Valicourt, consul général de France à Moscou, paru récemment, on peut lire que la chasse de la martre zibeline sera interdite en Sibérie Occidentale, du 1er octobre 1913 au 15 octobre 1916, pour empêcher la disparition de l'espèce. Les renards rouges, blancs et bleus sont également en décroissance, tellement on en détruit.

A la dernière foire d'Irbit, on a enregistré jusqu'à 10.000 peaux de renard bleu de Yenisseisk, contre 2.500 mises en vente en 1911 et il a été offert 12.251 peaux de zibeline. Les transactions de cette foire se sont élevées à vingt millions, soit trois millions de plus qu'en 1911.

« Une véritable révolution, dit un rapport de la Commission permanente des valeurs en douane, s'est produite dans l'industrie de la fourrure, depuis une dizaine d'années. Abandonnant peu à peu le genre classique, les fourreurs sont rentrés dans le domaine de la fantaisie. Nos fourreurs français, qui sont de véritables artistes, ont créé des merveilles de richesse et d'élégance, qui donnent le ton au monde entier, et ont développé leur industrie et leur commerce dans des proportions prodigieuses. Grâce à leur impulsion, la mode avec tous ses caprices, règne en maîtresse sur tous les points du globe où l'on porte les fourrures. »

Conclusion : le commerce des fourrures est ... plus actifs, la France y tient une place considérable et naturellement le prix des ... fourrures est en hausse. — ED. P.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, mercredi 6 novembre :

Soleil: lever, 6 h. 47; coucher, 4 h. 22.
Lune: dernier quartier du 2; nouvelle le 9.
Aujourd'hui: St Léonard; demain: St Ernest.
Bains-douches de la Caisse d'Epargne, rue des Longues-Haies, de 8 h. à midi et de 3 à 8 h. (salle chauffée).
A 8 h. 1/2, à la Société de Géographie: La bataille de Denain, par M. le capitaine Sautai.

Les Elections au Tribunal de Commerce

Par arrêté préfectoral en date du 31 octobre dernier, les électeurs du Tribunal de Commerce, sont convoqués pour le dimanche 8 décembre prochain, en vue de procéder au renouvellement partiel des membres du dit Tribunal.

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

LA GUERRE EN ORIENT ET LES PUISSANCES

DÉCLARATIONS RASSURANTES

Les intentions des Etats coalisés

Les Manœuvres des Puissances

L'ECHEC de la PROPOSITION POINCARE

Paris, 5 novembre. — On communique la note suivante au ministère des Affaires étrangères :

Dans la réunion tenue ce matin par le Conseil des ministres, M. Poincaré, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, a donné connaissance, à ses collègues, de la réponse de l'Autriche, de l'Allemagne et de l'Italie aux dernières communications faites par la France, l'Angleterre et la Russie.

Cette réponse maintient le contact entre toutes les puissances. Elle laisse les conversations ouvertes dans des conditions satisfaisantes.

LE BOUT DE L'OREILLE

Vienne, 5 novembre. — La *Neue Freie Presse* avertit de nouveau la Serbie qu'elle ne doit pas tenter de toucher à l'Albanie. La Serbie sait que l'autonomie de l'Albanie est un axiome politique pour l'Autriche-Hongrie comme pour l'Italie. L'avenir de l'Albanie est d'une grande importance pour le développement favorable des relations de l'Autriche-Hongrie avec la Serbie.

L'ANGLETERRE OPTIMISTE

Londres, 5 novembre. — L'optimisme règne dans les *milieux bien informés*, au sujet de la continuation de l'harmonie existant actuellement entre les grandes puissances en ce qui concerne la guerre des Balkans.

On dit, dans *les milieux diplomatiques*, que les événements ne sont pas suffisamment déchaînés pour qu'une déclaration officielle puisse être faite. Toutefois, il ne faudrait pas conclure de l'absence de déclarations officielles, que l'Autriche-Hongrie a en vue une politique territoriale susceptible d'amener des conflits. Sans doute, l'occasion se présentera dans un avenir prochain de faire aux puissances la déclaration officielle désirée. Cette déclaration officielle sera certainement de nature à apaiser les appréhensions s'il y en avait.

L'ALLEMAGNE LACHERAIT la TURQUIE

Rome, 5 novembre. — Suivant les déclarations qui ont été faites par un diplomate allemand, le baron de Floker, les milieux allemands seraient parfaitement adaptés à la possibilité d'un nouvel état de choses en Turquie. La Turquie verrait ses limites restreintes à la région de Constantinople.

Quant à l'Autriche, le baron de Floker affirme que ses intérêts économiques et généraux seraient suffisamment satisfaits par l'internalisation de la ligne du chemin de fer qui, aboutissant à Salonique, lui assurerait un débouché dans la mer Egée. Une commission internationale pourrait assurer la réalisation de cette dernière idée.

Le baron de Floker affirme que, quelle que soit la forme de la réponse aux propositions de M. Poincaré donnée par les puissances de la Triple Alliance, la situation ne doit pas donner d'inquiétude. La formule : les Balkans aux peuples balkaniques, dit-il, sera la réalité de demain.

UNE MANŒUVRE TRIPLICIENNE

Berlin, 5 novembre. — La « National Zeitung » prétend savoir que les Puissances de la Triple Alliance seraient d'accord pour barrer, à la Serbie, la route de l'Adriatique, et pour lui permettre, en revanche, une extension territoriale, dans la direction de la mer Egée.

UNE COMBINAISON ANGLAISE

Paris, 6 novembre. — Le correspondant particulier du « Figaro » à Londres, adresse, à ce journal, la dépêche suivante :

Je sais, de la source la plus sûre, qu'en haut lieu on estime que les Turcs doivent quitter maintenant l'Europe. D'autre part, l'Angleterre est très favorable à un projet d'internationalisation de Constantinople, qui suivrait, dans ses grandes lignes, le statut de Tanger.

De même, la question de Salonique pourrait être réglée, en faisant, de ce port, une ville internationale. On espère, dans les milieux bien informés, qu'il ne sera pas impossible d'obtenir le consentement, non seulement des Puissances de la Triple-Entente, mais aussi de celles de la Triple-Alliance.

BRUIT DE MOBILISATION

Paris, 6 novembre. — La *Bataille Syndicaliste* dit savoir, de source sûre, que, dans certains bureaux de recrutement, on a reçu l'ordre de tenir prêts, à toute éventualité, les ordres de mobilisation de trois classes. Ce journal ajoute :

D'autre part, un grand journal patronal, le *Moniteur de la Cordonnerie*, nous apprend, qu'en prévision d'une mobilisation éventuelle, le ministre de la Guerre a fait appeler, dans ses bureaux, les personnalités les plus éminentes de l'industrie de la chaussure et du commerce des cuirs et peaux. Il s'agirait, pour le ministre, de connaître les *ressources en matières dont nous pourrions disposer*, en cas de guerre, ainsi que nos moyens d'actions, pour transformer rapidement les dites matières en chaussures fabriquées.

Les Volontés des Alliés

DECLARATIONS CATEGORIQUES

Vienne, 5 novembre. — On mande de Belgrade, à la « Politisch Correspondant », que le nouveau ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovitch, interviewé a déclaré qu'une médiation des Puissances, en vue de la paix, au moment actuel, serait déclinée par les Etats Balkaniques, parce que les opérations militaires sont encore en pleine action.

Si, au moment favorable, une telle médiation se produit, les quatre Etats resteront unis diplomatiquement, comme militairement, afin d'amener la solution rapide et radicale de la question balkanique. L'entente balkanique devient l'alliance balkanique, et entre, comme nouveau facteur politique, dans le concert européen.

Sofia, 5 novembre. — Le « Mir », organe officieux, constatant les faits d'armes, qui ont mené, en un mois, les Bulgares aux portes de Constantinople, et les autres alliés à l'occupation de la Macédoine, espère que la diplomatie des pays alliés saura parfaire l'œuvre, si bien commencée.

Il déclare que les peuples des Balkans fatigués de luttes et des troubles sans trêve, ont fait des sacrifices surhumains et versé leur sang pour une paix solide et durable que tous doivent leur garantir.

Les peuples balkaniques ne doivent jamais oublier que leur force réside dans leur union et dans l'indépendance de toute tutelle. L'Europe acceptera ce que les alliés seront décidés à soutenir en commun.

Athènes, 5 novembre. — Dans un article de fond, l'officieuse « Hespia », dit que les Etats balkaniques ne peuvent, à l'heure actuelle, être liés par cette déclaration, faite avant la guerre, qu'ils ne poursuivraient pas de conquête territoriale. Si la Turquie avait accordé les réformes demandées, le conflit était évité.

La Guerre ayant éclaté, il est peu sérieux de penser que les Etats alliés se contenteront de simples réformes; les Etats balkaniques persisteront, jusqu'au bout, dans ce devoir qu'ils se sont imposé de soustraire définitivement des territoires soumis à la Turquie et ils le feront avec la conscience que quelles que soient les difficultés d'ordre diplomatiques, ou les divergences qui pourraient surgir entre les Puissances, le droit des Etats combattants sera reconnu.

LES HOSTILITÉS

Turcs & Monténégrins

POUR EMPÊCHER UN BOMBARDEMENT

Cettigné, 5 novembre. — Dès que la réponse du prince Danielo, à la demande qui lui avait été faite, de ne pas bombarder la ville, eut été remise aux consuls étrangers, à Scutari, les Turcs lâchèrent une batterie près de l'église catholique, pour mettre, dans l'embarras, les Monténégrins, qui voulaient épargner le quartier chrétien et l'église.

Il est maintenant impossible que l'artillerie monténégrine puisse empêcher un obus de tomber sur une maison, ou la cathédrale, qui courent le péril d'être détruites.

Cettigné, 5 novembre, (7 heures du soir). — L'aile droite de la division du général Martinovitch est entrée à Alessic et à Saint-Jean de Médua.

Serbes et Turcs

BUTIN DE GUERRE

Belgrade, 5 novembre. — Le directeur des postes turques à Prichtina a remis, aux autorités serbes, après l'entrée de l'armée serbe dans la ville, le courrier turc caché par lui, et renfermant, entre autres choses, soixante mille francs destinés aux autorités turques, et qui ont été saisis comme butin de guerre.

LA MARCHE SUR SALONIQUE

Uskub, 5 novembre. — Le bruit cours qu'une avant-garde de cavalerie descend vers Salonique. Elle serait arrivée aujourd'hui, à Edjeveldje, dans la vallée du Vardar, à 70 kilomètres de Salonique. Dans les centres officiels, on n'a reçu aucune nouvelle à ce sujet.

Grecs et Turcs

LE COMBAT DE IENIDJE

Athènes, 5 novembre. — Dans le combat de Iénigjé, les grecs ont eu 6 officiers et 154 soldats tués; 33 officiers et 737 soldats blessés.

AUTOUR DE LA GUERRE

GARIBALDI DONNE SON OPINION

Athènes, 5 novembre. — Au cours d'une interview, Ricciotti Garibaldi a émis l'opinion au sujet de la question de l'intervention des Puissances, dans le conflit actuel, que les Etats balkaniques ne doivent pas s'arrêter avant d'être entrés à Constantinople, qui ne doit pas rester aux mains des Turcs. Considérant l'avenir et le règlement définitif de la question d'Orient, Garibaldi dit :

« Les Turcs doivent d'abord évacuer complètement la Turquie d'Europe. Les Puissances devraient, en second lieu, s'associer pour former une sorte de compagnie des Indes pour l'exploitation de la Turquie d'Asie, qui pourrait rester turque, mais sous le contrôle des Puissances. »

FÉLICITATIONS JAPONAISES

Sofia, 5 novembre. — Le major japonais Nizogouhi, actuellement au quartier général de l'armée bulgare, a télégraphié au ministre de la Guerre :

« Je vous félicite sincèrement des grandes victoires de votre armée. »

A SMYRNE

Athènes, 5 novembre. — Le Vali de Smyrne a déclaré au Métropolite grec, qu'il ne permettra pas, au Consul général de France, de protéger les sujets grecs.

PENDAISON D'UN BANDIT

Belgrade, 5 novembre. — On mande, de Gilfane, que l'Albanais Abdul Schaban, qui a assassiné, il y a deux ans, le professeur serbe Wulich, a été pendu sur la place du marché de Ferisovatz.

LE NOUVEL AMBASSADEUR TURC A VIENNE

Vienne, 5 novembre. — Hilmu Pacha, le nouvel ambassadeur de Turquie, à Vienne, est arrivé, ici, ce soir, en compagnie de Sadreddiné Bey, ancien ministre à Cettigné, et Anaby Bey, ambassadeur de Turquie à Rome.

POUR LES BLESSES

Paris, 5 novembre. — M. Poincaré, président du Conseil, et ministre des Affaires étrangères, vient d'envoyer, en son nom personnel, à la *Société Française* de secours aux blessés militaires, la somme de cinq mille francs, à répartir entre les diverses missions envoyées dans les cinq pays sous les armes.

La Turquie et la Médiation

CONFÉRENCE DE M. POINCARÉ ET DE SES COLLÈGUES

Paris, 5 novembre. — Dans la soirée M. Poincaré a fait part, à ses collègues, du Cabinet, de cette démarche de l'ambassadeur ottoman, et de la réponse qu'il avait faite.

Constantinople, 5 novembre. — Un communiqué officieux dit que La Porte a fait des démarches, auprès des Puissances, pour obtenir leur médiation en vue de la cessation des hostilités et de l'ouverture des négociations de paix. Le communiqué ajoute que les pourparlers se poursuivent entre les chancelleries européennes.

L'ÉLECTION PRESIDENTIELLE AUX ÉTATS-UNIS

LE SUCCÈS de M. WILSON, DÉMOCRATE ASSURÉ

New-York, 5 novembre. — C'est aujourd'hui, qu'a eu lieu l'élection à la présidence des Etats-Unis, pour une période de quatre ans, ce que les électeurs ont choisi aujourd'hui, ce sont les délégués de la Convention électorale, qui se réunira dans quelques semaine. Mais, comme ces délégués sont investis d'un mandat impératif, le scrutin auquel on a procédé est bien définitif.

En même temps que l'élection du Président, ont eu lieu celles du vice-président des Etats-Unis, de trente-trois gouverneurs d'Etat, de la Chambre des représentants et d'un certain nombre de législatures de l'Etat, qui auront à choisir trente-six sénateurs fédéraux.

Les résultats connus donnent la majorité, dans la plupart des Etats, à M. Wilson, candidat des démocrates, dont l'élection est assurée contre M. Roosevelt, progressiste, et Taft, républicain, président sortant.

Paris, 6 novembre, 2 heures 40. — Une dépêche de New-York dit que les élections des délégués à la convention électorale ont présenté la physionomie d'une véritable course entre M. le docteur Wilson et M. Roosevelt. M. Taft reste loin en arrière.

Il reste généralement admis que le docteur Wilson sera élu Président, mais les données exactes ne seront pas publiées avant plusieurs heures, en raison de l'heure tardive à laquelle les élections ont pris fin dans un grand nombre d'états.

Paris, 6 novembre (3 heures). — Une nouvelle dépêche de New-York dit officiellement que la majorité des délégués élus ont mandat de voter pour M. Wilson. Elles ne donnent pas de renseignements sur les nombre de voix qu'il a obtenues ainsi que ses concurrents.

Croix supplémentaires pour le Maroc

Paris, 5 novembre. — Le ministre de la Guerre a déposé, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi tendant à accorder un contingent spécial de décorations pour les militaires des armées de terre et de mer qui ont pris part aux opérations du Maroc.

Les Conseils d'arrondissement

Paris, 5 novembre. — M. Chenal a déposé sur le bureau de la Chambre, une proposition de loi tendant à supprimer les Conseils d'arrondissement.

LE CRIME D'IVRY

L'ASSASSINAT DE LA PETITE PAILLON. — LES NÉGATIONS DE BEULQUE, L'ASSASSIN PRÉSUMÉ

Paris, 5 novembre. — M. Boucard, juge d'instruction, a procédé cet après-midi, à l'interrogatoire de Beulque, inculpé de l'assassinat de la petite Paillon à Ivry. Le magistrat a fait part à l'inculpé des charges écrasantes relevées contre lui, notamment la lacune existant dans l'emploi qu'il fournit de son temps le jour du crime de 6 heures 1/4 à 6 heures 50, la disparition des alènes qu'il portait toujours dans sa poche, la disparition de la chemise rose qu'il portait ce jour-là, et enfin la boue fraîche trouvée sur ses souliers, alors qu'il faisait un temps très sec.

A toutes les questions du juge, Beulque s'est borné à répondre qu'il était innocent, et que les témoins se trompent quand ils l'accusent.

M. di San Giuliano à Berlin

Berlin, 5 novembre. — Le marquis Di San Giuliano a rendu visite cet après-midi, à M. Cambon, ambassadeur de France.

L'Empereur a reçu, au nouveau Palais, le marquis Di San Giuliano, et lui a conféré l'ordre de l'Aigle noir. A huit heures, a eu lieu, chez leurs majestés, un dîner auquel assistait le marquis Di San Giuliano.

LES JOURNAUX DE PARIS de mercredi matin

Paris, mercredi, 6 novembre.

LE CONFLIT BALKANIQUE

De la **Libre Parole :**

« De quelque parti qu'ils se réclament, les représentants du pays sont revenus de leurs circonscriptions, hantés par le souci premier qui occupe tous les esprits et tous les cœurs. Lors même que leurs appétits individuels exaspérés les inciteraient à apporter, au plan, sur la scène politique, leurs petites querelles, leurs mesquines ambitions et leurs convoitises jalouses, ils sont assez cabotins pour comprendre qu'ils seraient accueillis par des sifflets. Ce n'est pas sur eux que se fixe l'attention publique, et ce n'est pas leurs gestes qu'on épie. Les regards sont tournés vers l'Orient. »

De l'**Eclair :**

« Tant que les Etats belligérants n'auront pas manifesté leur confiance dans la sagesse de l'Europe, pour présider à l'organisation définitive de la péninsule des Balkans, il est difficile, sinon dangereux, de vouloir fixer trop tôt les termes du contrat que doivent signer d'avance la triple-entente et la triple-alliance pour causer utilement et faire œuvre, non de guerre mais de paix.

» En voulant serrer de trop près les questions vitales, lorsque le canon n'a pas achevé sa tâche et que les ambitions n'ont pas de limites en pleine ivresse de la victoire, on risque d'aviver l'incendie au lieu de le calmer. »

De l'*Autorité :*

« Rassurant l'état de nos régiments, il y a, dans l'Est, des régiments de cavalerie qui mobiliseraient, à l'heure actuelle à raison de 35 sabres par escadron. C'est le cas du 31e régiment de dragons : il est à 20 kilomètres de la frontière, à Lunéville : il doit être en route après l'ouverture des hostilités. Son colonel irait à l'ennemi suivi de 140 cavaliers. On ne démentira point ce chiffre. »

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

De la *Petite République :*

« On peut suivre, avec quiétude, la marche des travaux parlementaires. Ce n'est pas à la tribune des assemblées, mais bien dans les couloirs que se joueront les grandes parties politiques, actuellement engagées : l'élection présidentielle du mois de janvier prochain et la recherche de la formule transactionnelle, qui permettrait aux proportionnalistes et aux majoritaires de signer la paix sans médiation européenne. »

LE CAS DE M. PELLETAN

Du *Gaulois :*

« M. Pelletan a cette fortune de pouvoir se rendre compte des effets désastreux de son administration. Ce qui se passe en Turquie l'éclaire sur ce qui se serait passé chez nous, si nous avions été contraints de faire la guerre l'époque où nos affaires militaires étaient entre ses mains et celles du général André.

» Il paraît s'en rendre compte et l'aveu qu'il formule dans le « Matin » indique suffisamment le travail qui s'est opéré dans son esprit. Il voit clair dans les affaires des autres, ce qui nous permet de croire qu'il porte, sur lui-même, un jugement sauveur. Il n'est plus un jeune homme. Quand un républicain devient vieux, il lui arrive de se faire ermite. Cela me paraît être le cas de M. Pelletan. »

Nouvelles Régionales

Terrible accident à Hazebrouck

UN OUVRIER A LA TETE BROYÉE PAR UNE SCIE MECANIQUE

Un triste accident s'est produit mardi après-midi, à Hazebrouck, causant la mort d'un ouvrier. C'est à la scierie mécanique de M. Everaert, négociant, 6, rue du Moulin, que se produisit l'accident. Le nommé Georges Clep, 26 ans, ouvrier scieur, demeurant à Hazebrouck à l'estaminet du Four Anglais, chez ses beaux-parents, descendait de sa scierie verticale qu'il venait d'arrêter pour serrer les graisseurs. Il n'avait malheureusement pas attendu l'arrêt complet de la machine. Il fut happé par la tête et broyé par le volant qui lui défonça la boîte crânienne sur tout le côté droit. La mort fut instantanée et se produisit sous les yeux de son aide, Frédéric Dubrulle, qui ne put intervenir à temps. Le corps du malheureux, marié il y a trois ans et père d'un enfant, fut transporté à son domicile, et M. le docteur Sénélar constata le décès. M. Cabridain, commissaire, s'est rendu à la scierie et a procédé aux constatations.

LES GRÈVES

AUX MINES DE NOEUX

Le mouvement de grève qui s'était dessiné lundi matin à la fosse numéro 2, a pris rapidement de l'extension. Les fosses 1, 3 et 6 de la Compagnie de Nœux sont maintenant atteintes. Lundi une réunion a eu lieu chez M. Laurent; 500 mineurs y assistaient. La majorité s'est prononcée pour la continuation de la grève.

A Hersin, M. Cordier, secrétaire général du vieux syndicat, a pris la parole. Il a critiqué la Compagnie, au sujet des longues coupes.

La continuation de la grève à la fosse numéro 2 a été votée. Le plus grand calme régnait lundi soir dans toute la concession.

Mardi matin, la situation était la suivante: A la fosse numéro 2, 186 ouvriers sur 500 sont descendus; à la fosse numéro 4, personnel au complet. A la fosse numéro 1, 93 absences sur 432 ouvriers. A la fosse numéro 5, 104 absences sur 670 ouvrier du fond. A la fosse numéro 6, 332 absences sur 700 ouvriers.

Une arrestation a eu lieu pour entrave par la violence à la liberté du travail, celle d'Henri Jaquin, 19 ans, de Liévin.

Quoique l'ordre règne partout, M. Barthelémy, directeur, a demandé des gendarmes supplémentaires pour assurer le calme et empêcher les entraves à la liberté du travail. Comme les mines du bassin du Pas-de-Calais sont peu approvisionnées et que la Sainte-Barbe approche, il est à craindre que la grève ne gagne les autres concessions en prenant pour prétexte les longues coupes acceptées par beaucoup et rejetées par une minorité turbulente.

Fin du conflit

Béthune, 5 novembre. — Une entrevue a eu lieu à 5 heures, entre M. Barthélémy, directeur des mines de Nœux et une délégation de grévistes. L'entente s'est faite. La Compagnie s'est engagée à ne faire aucune pression sur les ouvriers pour faire de longues coupes. Les délégués ont promis de laisser toute liberté aux ouvriers qui voudraient faire de longues coupes. On espère que le travail sera repris demain matin par tous les ouvriers.

Un magasin incendié à Lille

Le feu a détruit, mardi soir, un magasin appartenant à M. Beuque, confiseur, rue d'Arras, 169. Ce magasin est situé au premier étage, derrière la maison. Il est attenant à l'une des maisons de la cour Gisclon, à gauche en entrant.

Mardi matin, M. Beuque était parti en tournée, avec sa femme, ne laissant à la confiserie qu'un apprenti. En rentrant chez lui, le soir, vers 10 heures, il sentit, dans l'escalier, une odeur de bois brûlé; de la fumée se dégageait du côté de l'entrée du magasin, au premier étage. Il ouvrit la porte et recula aussitôt, épouvanté : le magasin tout entier était en feu.

Mme Beuque, toute émue, s'enfuit précipitamment et alla se réfugier chez une voisine. Cependant les voisins de la cour Gisclon avaient aperçu des flammes par les fenêtres de la confiserie. Ils donnèrent l'alarme.

Avertis par téléphone, les pompiers accoururent rapidement. Il était temps. Le feu s'était propagé à la charpente de la toiture et menaçait déjà les maisons voisines.

En moins de deux minutes la pompe fut mise en batterie, le fléau fut attaqué vigoureusement et au bout d'une demi-heure d'efforts les dernières flammes s'éteignirent.

On ignore jusqu'à présent les causes du sinistre. Les dégâts couverts par une assurance atteignent environ 15.000 francs.

ACCIDENT MORTEL AUX MINES DE DROCOURT. — Augustin Verdier, 29 ans, graissait la machine d'extraction de la fosse n° 4 des mines de Drocourt, à Méricourt-sous-Lens, quand il fut pris dans un engrenage. On le releva grièvement blessé; il mourut peu après. Le défunt laisse une veuve et deux enfants.

UN CHATEAU EN FEU A LAPUGNOY. — On annonce qu'un violent incendie a détruit le château et ses dépendances, de M. Gaston Pruvost, ancien industriel. Les pertes sont considérables.

UNE FEMME NOYEE DANS UNE FOSSE A PURIN A CAMBRAI. — Hier soir, vers 7 h., Mme Florence Dupont, 44 ans, cultivatrice, venait rendre visite à son beau-frère, M. Isidore Bonnaire. A un moment donné, et malgré la lanterne qu'elle portait, cette personne, trompée par l'obscurité, tomba dans une fosse à purin.

A ses appels désespérés, M. Bonnaire accourut, et, aidé de sa femme, la tira de sa fâcheuse situation. Tous deux lui donnèrent les soins nécessaires, mais, malgré ceux-ci, la pauvre femme expirait, trois heures plus tard.

NÉCROLOGIE

— On annonce la mort, à Cassel, à l'âge de 55 ans, de M. Edouard Allencès, juge au tribunal d'Hazebrouck.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX

ROUBAIX, mardi 5 novembre 1912.
2 h. soir, 11° au-dessus de zéro; 760, variable.
5 h. soir, 10° au-dessus de zéro; 760, variable.
9 h. soir, 9° au-dessus de zéro; 760, variable.
Mercredi 6 novembre.
Minuit, 8° au-dessus de zéro; 760, variable.
2 h. matin, 7° au-dessus de zéro; 760, variable

BUREAU CENTRAL METEOROLOGIQUE DE PARIS

Paris, mardi 5 novembre. — La pression barométrique a baissé sur l'ouest de l'Europe, tandis qu'elle reste supérieure a 765 mm. dans le sud et le sud-est.

Une faible dépression se tient sur la mer du Nord (Shields 757 mm.). Une autre plus profonde a son centre près de l'Islande (Isafjord 735 mm.).

Le vent est assez fort d'entre sud et ouest sur nos côtes de la Manche; il est modéré des régions ouest en Bretagne, faible du sud-est en Gascogne, du nord-est en Provence.

Des pluies sont tombées sur le nord-ouest de l'Europe.

On signale des neiges dans le centre et l'est.

En France, on a recueilli 3 mm. d'eau à Brest et à Cherbourg, 2 à Lorient.

La température a monté sur l'ouest et le centre du continent; elle a baissé dans le sud.

On notait ce matin : —11° à Hernosand, —1° à Belfort, +1° à Paris, 7° à Bordeaux, 4° à Nantes, 7° à Marseille, 10° à Alger; et dans les stations élevées: 2° au puy de Dôme, +3° au pic du Midi.

En France, des averses sont probables dans la moitié nord, avec température voisine de la normale.

A Paris, hier, la température moyenne, 7°6, a été inférieure de 4°7 à la normale 7°3.

A la tour Eiffel, maximum 6°4, minimum 5°7.

OBSERVATOIRE MUNICIPAL DE PARIS
(Tour Saint-Jacques)

Le ciel, très beau pendant l'après-midi d'hier, est entièrement couvert ce matin et il pleut faiblement depuis 11 h. 45.

Le vent souffle d'entre sud et sud-ouest avec une vitesse voisine de 4 mètres par seconde.

La température reste fraîche, sans pourtant fournir de minima inférieurs à —3° (Vaucluse).

La pression barométrique, en baisse assez rapide depuis hier à 10 heures du soir, accuse actuellement 762 mm. 1.